

## CLIMBING ESCALADE CANADA

### AVIS DE CONVOCATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

**AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE** qu'une assemblée générale annuelle des membres de classe A (les «**membres**») de Climbing Escalade Canada («**CEC**») doit se tenir le lundi 31 mai 2021 à 19 h (HNE) par webdiffusion en direct via <https://us02web.zoom.us/j/82335468255?pwd=Wmc4UU5sZ1pqc28rcUw2R2NINWZrdz09> (l'«**Assemblée**»). Dans le cadre de notre responsabilité sociale d'entreprise et de nos plans de préparation en réponse à la pandémie de COVID-19, la CEC estime que le déroulement de l'assemblée dans un format virtuel uniquement est dans le meilleur intérêt de nos parties prenantes et cela fait partie de notre engagement à faire notre part pour protéger la santé et la sécurité de nos communautés, employés, membres et autres parties prenantes.

La réunion se tiendra aux fins suivantes:

1. recevoir et examiner les états financiers vérifiés de CEC pour l'exercice clos le 30 septembre 2020, ainsi que les notes subséquentes et le rapport des vérificateurs;
2. fixer à sept le nombre maximum d'administrateurs à élire durant l'assemblée;
3. élire les administrateurs de CEC pour qu'ils/elles restent en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des membres, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus ou nommés;
4. approuver le renouvellement du mandat de KPMG en tant que vérificateur de CEC pour l'année suivante, à une rémunération fixée par le conseil d'administration de CEC (le «**Conseil**»); et
5. traiter toute autre affaire qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée ou à tout ajournement ou report de celle-ci.

De plus amples détails concernant les candidat(e)s recommandé(e)s aux postes d'administrateurs(trices) sont présentés ci-dessous.

Un Membre peut assister à l'Assemblée en personne ou se faire représenter par procuration. Tout Membre ayant droit de vote à l'Assemblée peut, par procuration, nommer un(e) représentant(e) et un(e) ou plusieurs représentant(e) suppléant(e)s, qui ne sont pas tenu(e)s d'être Membres, pour assister et agir à l'Assemblée de la manière et selon les étendue autorisée par le mandataire et avec l'autorité conférée par le mandataire. Pour être valide, une procuration doit être reçue par CEC à l'attention de Kathy Woods à [chair@climbingcanada.ca](mailto:chair@climbingcanada.ca) au plus tard 48 heures (sauf les samedis, dimanches et jours fériés en Alberta) avant l'Assemblée ou tout ajournement ou report de celle-ci.

Les procurations tardives peuvent être acceptées ou rejetées par le(la) président(e) de l'Assemblée à sa seule discrétion et le(la) président(e) n'est pas obligé(e) d'accepter ou de rejeter une procuration tardive particulière. Seuls les Membres de classe A auront le droit de recevoir l'avis de convocation et de voter à l'Assemblée.

## Affaires à traiter lors de l'Assemblée

### 1. États financiers

Les états financiers vérifiés de CEC pour l'exercice clos le 30 septembre 2020, ainsi que les notes subséquentes et le rapport des vérificateurs seront soumis à l'Assemblée. Des exemplaires des états financiers peuvent être obtenus sur demande auprès de la Directrice exécutive de CEC et seront disponibles à l'Assemblée. Une copie des états financiers vérifiés est également jointe aux à la présente convocation.

### 2. Fixation du nombre d'administrateurs(trices)

Lors de l'Assemblée, les Membres seront invités à examiner et, s'ils le jugent opportun, à adopter une résolution ordinaire fixant à sept le nombre maximum d'administrateurs(trices) à élire au Conseil lors de l'Assemblée.

Les statuts de CEC stipulent qu'il n'y aura pas plus de 15 et pas moins de un administrateur(trice). Conformément aux documents constitutifs de CEC, le Conseil recommande que sept administrateurs(trices) soient élu(e)s lors de l'Assemblée. Le Conseil se compose actuellement de six administrateurs(trices), tous indépendant(e)s. Il est prévu qu'à la suite de l'Assemblée, CEC aura sept administrateurs(trices) dûment élu(e)s, qui seront tous indépendant(e)s, et que ces administrateurs(trices) resteront en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ou jusqu'à ce qu'ils démissionnent ou que leurs successeurs soient dûment élu(e)s ou nommé(e)s. Nonobstant ce qui précède, si la Commission des athlètes de CEC élit un(e) nouveau(lle) président(e), CEC a l'intention que cette personne soit élue ou nommée au Conseil. La Commission des athlètes prévoit actuellement de tenir ses élections générales le 24 mai 2021. Dans le cas où CEC recevrait un avis de la Commission des athlètes indiquant qu'un(e) nouveau(lle) président(e) de la Commission des athlètes a été élu(e) et que cette personne consente à être administrateur(trice) de CEC, CEC recommandera que le nombre maximum d'administrateurs(trices) à élire au Conseil lors de l'assemblée soit fixé à huit au lieu de sept. Si un tel avis de la Commission des athlètes est reçu avant la réunion, CEC a l'intention de remettre aux Membres un avis de convocation révisé qui donne effet à ce qui précède.

Le texte de la résolution qui sera soumis aux membres lors de l'Assemblée fixant le nombre maximum d'administrateurs(trices) à élire lors de l'Assemblée est présenté ci-dessous:

**«IL EST RÉSOLU PAR LA PRÉSENTE**, par résolution ordinaire des Membres de CEC (« CEC »), que le nombre maximum d'administrateurs(trices) à élire au Conseil d'administration de CEC lors de l'assemblée soit fixé à sept. »

Pour être valide, la résolution ci-dessus doit être adoptée par au moins une majorité des voix exprimées par les membres qui votent virtuellement ou par procuration à l'égard de cette résolution ordinaire.

### 3. Élection des administrateurs(trices)

Lors de l'Assemblée, les Membres seront invités à élire séparément les candidat(e)s recommandé(e)s indiqué(e)s dans le tableau ci-dessous à titre d'administrateurs(trices) de CEC, à occuper leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des membres ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élu(e)s ou nommé(e)s. Chacun des candidat(e)s

ci-dessous, s'il(elle) est élu(e) comme administrateur(trice) de CEC, restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle des membres jusqu'à ce que leur successeur soit dûment élu(e) ou nommé(e) ou jusqu'à ce qu'ils(elles) démissionnent. Chaque candidat(e) aux postes d'administrateur(trice) sera élu(e) sur une base individuelle et non en tant que membres d'une liste.

Le tableau suivant présente une brève description des candidat(e)s aux postes d'administrateur(trices) recommandé(e)s par CEC pour élection lors de l'assemblée, y compris leur nom, leur province et leur pays de résidence, la date à laquelle chaque personne est d'abord devenue administrateur(trice) de CEC, le cas échéant, ainsi qu'une brève biographie et une description de leur occupation principale. Les informations contenues dans ce document sont basées sur les informations fournies par les candidat(e)s respectifs.

Nom et Province et Pays de résidence	Durée à titre de Directeur(trice)	Biographie et Occupation principale
<p><b>Michelle Ang</b> Colombie-Britannique, Canada</p>	<p>N/A</p>	<p>Michelle a travaillé comme chercheuse médicale, conceptrice de programmes provinciaux et gestionnaire de projet dans l'industrie de la santé. Elle apporte à CCE son expérience dans l'élaboration de politiques de santé stratégiques provinciales, les relations avec les intervenants, les communications et les relations gouvernementales. Elle a également travaillé dans les domaines de l'élaboration de stratégies, des politiques et des processus de gouvernance, et est une leader diversifiée auto-identifiée (minorité visible, femme).</p> <p>Michelle est bénévole au sein des comités de CCE depuis mars 2020, participant en tant que membre à la fois au Groupe de travail sur la pandémie et au Comité de la diversité et l'inclusion. Au sujet du Groupe de travail sur la pandémie, elle a aidé à présider le développement du document d'orientation de CEC sur le COVID-19: Suggestions, outils et considérations visant à aider les centres d'escalade à atténuer les risques potentiels à l'ère de la COVID-19.</p> <p>Michelle est une grimpeuse récréative passionnée et a participé activement à des groupes de défense tels que l'Alliance des grimpeurs de l'Ontario (OAC) et a fait du bénévolat pour les festivals d'escalade des femmes du Treeline Women's Outdoor Committee à Squamish depuis 2017.</p>
<p><b>Paul Dormaar</b> Alberta, Canada</p>	<p>Mai 2020<sup>(1)</sup></p>	<p>Paul a une solide expérience en finance et en analyse des risques. Son travail dans le monde du trading et de l'investissement a renforcé sa compréhension des questions juridiques, comptables, de risque, informatiques et de gouvernance. Il a travaillé pour des entreprises mondiales et canadiennes dans les secteurs des services financiers, du pétrole et du gaz. L'expérience en secteur sans but lucratif de Paul comprend son rôle de président de la section de Calgary</p>

		du Club alpin du Canada, poste qu'il occupe depuis 4 ans. Il a soutenu le mentorat des femmes et le multiculturalisme, ainsi que la défense des montagnes et la prise de parole sur le changement climatique. Paul fait de l'escalade depuis les années 70, en s'adonnant au sport par l'escalade en plein air. Il grimpe maintenant à la fois en salle et en extérieur, et a toujours cherché des moyens de redonner à un sport qui lui a tant donné. Paul est retraité de la vie professionnelle et maintient un petit portefeuille immobilier.
<b>Joachim Stroink</b> Nouvelle-Écosse, Canada	Mai 2019	Joachim travaille dans l'industrie du plein air depuis plus de 20 ans. Au cours de 12 de ces 20 ans, Joachim possédait ses propres magasins, The Trail Shop et Rackology, qu'il a vendus en 2017. En 2013, il a été élu à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse où il a siégé en tant que membre de l'Assemblée législative (MLA) jusqu'à 2017. Joachim est un parent actif dans la communauté d'escalade de la côte est.
<b>Jeffrey Taylor</b> Colombie-Britannique, Canada	Mai 2018 <sup>(1)(5)</sup>	Jeff est activement impliqué dans la communauté canadienne de l'escalade depuis 2004. Jeff est un avocat en exercice chez Blake, Cassels & Graydon LLP, un cabinet d'avocats canadien de premier plan, où il pratique au sein du groupe des valeurs mobilières et des marchés financiers. Auparavant, Jeff a exercé chez Borden Ladner Gervais LLP. Jeff conseille des entreprises publiques et privées en matière de fusions et acquisitions et de transactions de financement d'entreprise, ainsi que sur des questions générales d'entreprise, de conformité et de gouvernance. Jeff a également de l'expérience en tant qu'acteur pour des sociétés à but non lucratif, des entreprises en démarrage et des fonds de capital-investissement et de capital-risque. L'expérience directe de Jeff avec les conseils d'administration et les équipes de direction lui a permis d'apporter à CEC une compréhension des stratégies de croissance, de la gestion des risques et de la gouvernance d'entreprise. Jeff est un grimpeur actif et était auparavant membre d'équipes d'escalade compétitives en Colombie-Britannique, en Alberta et en Ontario.
<b>Nicolas Valence</b> Québec, Canada	Mai 2020 <sup>(1)(2)</sup>	Nicolas a une longue histoire dans l'escalade, ayant été à la fois un grimpeur récréatif et compétitif, un ouvrier, un assureur, un juge et le parent de grimpeurs compétitifs. Il a occupé des postes au conseil d'administration de la FQME et a offert de son temps pour plusieurs coms, initiatives et comités de CEC. Nic est un dirigeant principal avec une longue histoire dans la gestion des installations, la gestion des comptes et les opérations. Sa vaste expérience professionnelle au sein d'organisations internationales fait de lui un généraliste solide capable de travailler dans les domaines de la finance, du juridique, des ressources humaines, de la santé et de la sécurité et des opérations. Il dirige actuellement des projets de gestion d'installations et de

		<p>partenariats public-privé dans une organisation verte mondiale. L'expérience en organisations sans but lucratif de Nic comprend 7 ans au conseil de BOMA Québec à titre de trésorier. Il apporte à CEC une solide connaissance de la gouvernance sans but lucratif, y compris le leadership financier. Depuis des années, il organise également une collecte de fonds annuelle pour le kayak en faveur du cancer pédiatrique et de la Fondation Charles-Bruneau.</p>
<p><b>Stacey Weldon</b> Alberta, Canada</p>	<p>Mai 2018<sup>(3)</sup></p>	<p>Stacey est impliquée dans la communauté canadienne de l'escalade depuis près de 25 ans dans un large éventail de rôles, ce qui lui permet d'apporter une perspective unique. Elle a grandi dans la base de l'escalade de compétition au Canada, a été l'une des premières athlètes féminines à concourir régulièrement à l'échelle internationale, a entraîné des équipes de clubs et des équipes nationales, et a passé deux ans en tant qu'administratrice au sein conseil d'administration de CEC et présidente de la commission des athlètes.</p> <p>Stacey est reconnue comme une femme leader dans le sport, ayant été sélectionnée par l'IFSC pour faire partie du programme Women in Leadership de l'Association des fédérations internationales olympiques d'été. Elle est passionnée par les problèmes liés à l'image corporelle et aux troubles de l'alimentation, avec un accent sur la prévention et l'éducation.</p> <p>Sur le plan professionnel, Stacey est une infirmière en soins intensifs qui travaille actuellement à Calgary. Elle apporte à CEC une forte orientation d'équipe, un état d'esprit analytique et la capacité d'avoir une vue d'ensemble.</p>
<p><b>Kathy Woods</b> Ontario, Canada</p>	<p>Mai 2019<sup>(2)(4)</sup></p>	<p>Kathy apporte au conseil d'administration de CEC plus de 30 ans d'expérience au Canada et dans le monde en tant que consultante en stratégie et en capital humain, et leadership d'entreprise. Elle apporte également de l'expérience dans le monde sans but lucratif, ayant été administratrice du conseil de la Société de la SLA de l'Ontario et membre du Comité des femmes qui bougent de la Fondation canadienne des femmes. Elle a soutenu la facilitation et l'élaboration de plans stratégiques pour une variété de conseils d'administration à but non lucratif, y compris son travail bénévole avec CEC qui a dirigé l'examen stratégique en 2018-2019. Kathy a travaillé avec des conseils d'administration en tant que consultante et chef d'entreprise et comprend donc la gouvernance et les mécanismes de fonctionnement au sein d'une structure de conseil.</p> <p>Kathy est connue pour être une leader, une influenceuse et une coach fortes, et pour faire avancer les choses. Elle est passionnée par le fait d'avoir un impact et de faire une différence dans un domaine qui a une signification</p>

		<p>personnelle tout en mettant à profit ses compétences uniques.</p> <p>Avant la pandémie, Kathy faisait régulièrement du bénévolat aux compétitions de l'OCF, y compris en tant que juge certifiée pour les épreuves de bloc et de difficulté. Elle et sa famille sont des grimpeurs récréatifs actifs, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, et sa fille était également une grimpeuse de compétition.</p>
--	--	--

**Notes:**

- (1) Membre du Comité de vérification et du risque.
- (2) Membre du Comité des candidatures.
- (3) Stacey est l'actuelle présidente de la Commission des athlètes, mais elle ne se présente pas pour une réélection comme présidente de la Commission. Stacey se présente aux élections du Conseil d'administration de CEC à titre personnel.
- (4) Présidente du Conseil.
- (5) Vice-président du Conseil.

#### 4. *Renouvellement du mandat des auditeurs*

Lors de l'Assemblée, les Membres seront invités à approuver une résolution ordinaire approuvant le renouvellement du mandat de KPMG en tant qu'auditeur de CEC pour l'année suivante, moyennant une rémunération à fixer par le Conseil. KPMG est le vérificateur de CEC depuis décembre 2019. Le texte de la résolution qui sera présentée aux Membres à l'Assemblée reconduisant KPMG à titre de vérificateur de CEC est présenté ci-dessous:

**«IL EST RÉSOLU PAR LA PRÉSENTE**, par résolution ordinaire des Membres de CEC (« CEC »), que KPMG soit reconduit en tant que vérificateur de CEC pour exercer ses fonctions pour l'année suivante jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée générale annuelle des membres ou jusqu'à ce que KPMG soit démis de ses fonctions ou démissionne, moyennant une rémunération à fixer par le Conseil d'administration de la CEC. »

Pour être valide, la résolution ci-dessus doit être adoptée par au moins une majorité des voix exprimées par les membres qui votent virtuellement ou par procuration à l'égard de cette résolution ordinaire.

#### 5. *Autres sujets à traiter*

CEC n'a connaissance d'aucune autre question devant être soumise à l'Assemblée, autre que celles énoncées dans le présent avis de convocation.